

INTERNAT AU PAYS DOGON

I Introduction

L'internat;est un lieu où ; les jeunes garçons ou de jeunes filles trouvent où :

- dormir
- aller à l'école
- manger

Surtout ,c'est ici question d'hébergement pour élèves ayant un niveau d'études fondamentales pour les écoles secondaires ou professionnelles .

II But

Créer un internat c'est :

- contribuer à la promotion de la scolarisation des filles ;
- -permettre à la récupération des filles abandonnant l'école pour faute de logement ou de tuteur dans la ville de Bandiagara où sont concentrées toutes les école secondaires ou professionnelles.
- lutter contre la déperdition scolaire des jeunes filles
- donner un cadre adéquat d'études.

III Conséquences

- L'abandon de l'école par manque de logeur ou de tuteur entraîne :
- l'exode rural
- mariage forcé
- délinquance juvénile
- exploitation de la fille de tous genres .

IV Cause de création d'un internat

En effet un constat amère s'est fait sentir ces derniers temps avec la prolifération des écoles secondaires et professionnelles;et aussi le besoin enthousiaste des filles de poursuivre leurs études dans ces écoles après le cycle fondamental .

- Faible fréquentation des filles qui accèdent aux écoles secondaires et professionnelles
- abandon massif
- manque de structure adéquate d'accueil
- manque de moyens financiers des parents
- coût excessif de la vie
- crise au Mali

La remarque est attristante et alarmante.

V Solution préconisées

Vu tous ces problèmes liés l'échec massif des filles;la solution est d'ouvrir un internat;qui s'est serait ouvert à ces filles et permettra de réduire le taux d'abandon dû au manque d'accueil.

VII Le site de l'internat

Il est situé dans la ville de Bandiagara qui est une commune urbaine de plus de 25 000habitants en plein cœur du pays Dogon.

L'internat comprend :

-6 DORTOIRS de 4 places .

LA CAPACITE DE L'INTERNAT EST DE 24 FILLES.

VI BESOINS

A) Apport des parents

Les parents vont contribuer à :

- prise en charge à hauteur de 50% des frais alimentaires
- cotiser à la paye (salaire mensuel) des cuisinières et du gardien
- contribuer à la paye du bois de chauffe pour la cuisine
- apport en eau

TOUS CES QUOTAS SERONT FIXES EN ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS D'ELEVES .

B) Apport du partenaire

- prise en charge des frais alimentaires à hauteur de 50%
- achat de matériel de cuisine
- achat de matériel pour dortoir(matéla-natte-moustiquaire)

Besoin matériels de cuisine

N°	Désignations	quantité	P.U	Montant	Observations
1	marmites	2	40 000	80 000	-1 pour repas -1 pour la sauce
2	tasses	15	4000	60 000	-10 pour repas -5 pour sauce
3	louches	2	1000	2000	
4	seaux	10	750	7500	Pour se laver et

					la cuisine
5	bassines	2	7000	14 000	Conservation eau de cuisine
6	tamis	3	500	1500	
7	Fûts/barrisques	5	10 000	50 000	Conservation d'eau de l'internat
8	bols	30	125	3750	Usage personnel
9	jarres	5	3000	15000	Conservation d'eau de boisson dans les dortoirs
10	balais	10	300	3000	hygiène
11	Eau de javel	20	800	16000	Hygiène de l'eau
12	Total			279 750 fcfa/427 Euros	

Matériels de dortoir

Cela est l'équipement pour chaque fille dans le dortoir.

- matelas
- natte
- moustiquaire

N°	Désignations	quantité	P.U	Montant	Observation
1	Filles	24	15 000	360 000 fcfa soit 550 Euros	

⑩ Dépense annuelle par enfant

Mil : 450g de farine par jour et par enfant(soit 150g de farine /fille

RIZ:150 g par semaine et par enfant

Les repas sont répartis comme suit par semaine :

-matin : bouillie(petit déjeuner) enrichie

-midi pâte de farine de mil

-soir (dîner) pâte de farine de mil

DIMANCHE LE DEJEUNER C'EST LE RIZ.

Consommation annuelle

N°	Désignations	quantité	P.U	Montant	Observation
1	Mil	3024KG	200	604 800	923 EUROS
2	Riz	170KG	450	76 500	117 EUROS
3	Frais de sauce et autres frais de petit déjeuner la bouillie améliorée	9 mois	45 000	405 000	618 EUROS

4	TOTAL		1086300fcfa	1658EUROS
---	-------	--	-------------	-----------

PRISE EN CHARGE PAR LE PARTENAIRE EST DE 50% ET PAR LES PARENTS DES FILLES EST DE 50% .

***Ressource humaine**

Pour le bon fonctionnement de l'internat il faut :

-2 cuisinières

-1 gardien

Rôles

Cuisinière

Elles s'occuperont de faire les repas;faire de vaisselles.

Gardien

S'occupe de garder le lieu et de veiller aux infrastructures et installations jour et nuit.

***Prise en charge du personnel de l'internat**

Ils seront payés tous par mois.

Les cuisinières pour 9 mois à 10 000fcfa /mois /personne et le gardien 15 000FCFA/mois toute l'année(12mois)

PRISE EN CHARGE PAR LES PARENTS DES FILLES

VI Entretien d'infrastructures

Les infrastructures et installations seront entretenues par les parents d'élèves.

VIII Organisation de l'internat

A) Condition d'accès à l'internat

L'internat sera ouvert à toutes les filles sans distinction d'appartenance ethnique ou de religion

- avoir le diplôme d'étude fondamental
- qui respecte le règlement intérieur de l'internat

B) REGLEMENT

Sera fixé par l'ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS

IX SUIVI

La gestion de l'internat sera assurée par un bureau de gestion de l'internat qui sera mis en place en ASSEMBLEE GENERALE.

Il est composé de :

- 1 président(e)
- 1 secrétaire administratif
- 1 magasinier(e)
- 1trésorier(e)
- 1 commissaire aux compte
- 1 chargés de projets
- 1 représentant des élèves
- 1chargé de réfectoire

RECAPUTULATIF

N°	DESIGNATIONS	MONTANTS	OBSERVATIONS	% Partenaire	% parent des filles
1	Matériels de cuisine	279 750 fcfa	427 EUROS	100,00%	
2	Matériels de dortoirs	360 000 FCFA	550 EUROS	100,00%	
3	Consommation alimentaire	1 086 300fcfa	1 658 EUROS	50,00%	50,00%
	Total	1 726 050FCFA	2635 EUROS		

BESOIN SOLLICITE

-achat de céréales=1512 KG DE MIL=302 400FCFA

- achat de riz=170KG DE RIZ=76 500FCFA

- achat de condiments=149 000FCFA

-achat de moustiquaires=72 000FCFA

TOTAL=599 900FCFA =915 EUROS

Nous avons besoin de vos suggestions

Amitiés

Augustin Togo